

République Française



Ville de Draguignan

N° 2022-069

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	36

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE
L'ASSOCIATION DANTE ALIGHIERI**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 05 mai 2022

L'An deux mille vingt et un, le 5 mai à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, BRIGITTE DUBOIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, CHRISTINE VILLELONGUE, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK

PROCURATIONS :

JEAN-YVES FORT à CHRISTINE PRÉMOSELLI, ANNE-MARIE COLOMBANI à OLIVIER GORDE, LAURELINE AUBOURG BASTIANI à SYLVIANE NERVI SITA, JEAN-BERNARD MIGLIOLI à CAMILLE DIQUELOU, MATHIEU WERTH à CHRISTINE VILLELONGUE

ABSENTS :

MARIE-CHRISTINE GUIOL, JEAN-DANIEL SANTONI, RENÉ DIES

Secrétaire de Séance :

CAMILLE DIQUELOU

Publié le :

11 MAI 2022

RAPPORTEUR : HUGUES BONNET

L'association Loi 1901, Dante ALIGHIERI, Comité de Draguignan œuvre dans l'objectif d'offrir à l'ensemble de la population du territoire, des rencontres et conférences, autour d'une même passion, la diffusion et le rayonnement de la langue et la culture italienne.

Elle est issue de la société Dante ALIGHIERI, dont le siège se trouve à Rome et qui a été fondée à la fin du XIXème siècle à l'initiative d'un mouvement littéraire qui s'est développé après la constitution du royaume d'Italie, dans l'objectif de créer un lien entre la mère patrie et les nombreux italiens vivant à l'étranger.

Le comité de Draguignan, né il y a plus de 50 ans, propose à ses adhérents de nombreuses conférences et manifestations artistiques, ainsi que plusieurs niveaux de cours de langue italienne.

Des événements familiaux et douloureux ayant touché la Présidente de l'association, la demande de subvention pour l'année 2022 n'a malheureusement pu être faite dans les délais impartis.

À cet effet, en date du 16 mars 2022, l'association a fait une demande de subvention exceptionnelle de 800 € à la Commune, pour l'année 2022, afin de contribuer aux différents événements.

Afin de soutenir et d'encourager l'association Dante ALIGHIERI dans ses projets, il est envisagé de lui accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 €.

Il est précisé que les crédits nécessaires à l'octroi de cette subvention sont inscrits au budget de l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ

- attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € en faveur de l'Association Dante ALIGHIERI ;
- dit que les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6574 du budget principal de la Commune de l'exercice 2022.

Fait à Draguignan, le 5/05/2022

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

 Richard STRAMBIO
Maire de Draguignan
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller Régional